

## **COMITE SYNDICAL**

## Mardi 25 janvier 2022 à 18h00 en DISTANCIEL



#### **ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

Compte rendu du Comité syndical du 7 décembre 2021 Délibération du Bureau syndical du 23 novembre 2021 Décisions du Président du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 15 janvier 2022

## I. Points d'Informations

Points d'informations divers.

## II. POINTS DE DELIBERATIONS

### 1 BUDGET PRIMITIF 2022 - RIVIERE

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical d'adopter le BP 2022 - Rivière.

#### **2 COTISATIONS DES MEMBRES 2022**

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer les cotisations des membres pour l'année 2022.

## 3 COTISATIONS DES MEMBRES 2022 POUR LA COMPETENCE COLLECTE EAU PLUVIALE

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer les cotisations des membres pour la compétence collecte eau pluviale pour l'année 2022.

#### 4 BUDGET PRIMITIF 2022 - REGIE

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical d'adopter le BP 2022 - Régie.

#### 5 TARIFS 2022 DES BUREAUX D'ETUDES ET DU SERVICE RIVIERE VALLEE (REFACTURATION DES FRAIS DE PERSONNEL)

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer les tarifs 2022 des bureaux d'études et du service rivière vallée (refacturation des frais de personnel).

### **6 BUDGET PRIMITIF 2022 - ASSAINISSEMENT**

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical d'adopter le BP 2022 - Assainissement.

#### 7 PROVISIONS 2021 -BUDGET ASSAINISSEMENT

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver les provisions 2021 du budget Assainissement.

#### 8 REDEVANCE ASSAINISSEMENT TRANSPORT - TAUX 2022

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer le taux de la redevance assainissement transport pour l'année 2022.

## 9 REDEVANCE ASSAINISSEMENT EPURATION - TAUX 2022

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer le taux de la redevance assainissement épuration pour l'année 2022.

#### 10 BUDGET PRIMITIF 2022 - COLLECTE

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical d'adopter le BP 2022 – Collecte.

#### 11 REDEVANCE COLLECTE ASSAINISSEMENT - TAUX 2022

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer le taux de la redevance collecte assainissement pour l'année 2022.

#### 12 REDEVANCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - TAUX 2022

Rapporteur: William BERRICHILLO

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer le taux de la redevance assainissement non collectif pour l'année 2022.

# 13 PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC) (COMMUNES POUR LESQUELLES LE SYNDICAT EXERCE LA COMPETENCE COLLECTE SAUF CONVENTION PARTICULIERE) - TAUX 2022

Rapporteur: Fabrice ARBELET

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer le taux de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) (communes pour lesquelles le Syndicat exerce la compétence Collecte sauf convention particulière) pour l'année 2022.

# 14 TARIFS APPLIQUES AUX USAGERS POUR LES CONTROLES DE CONFORMITES ET LES BRANCHEMENTS - TARIFS 2022 Rapporteur : Fabrice ARBELET

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer les tarifs appliqués aux usagers pour les contrôles de conformités et les branchements pour l'année 2022.

#### 15 REFACTURATION DES FRAIS ENGAGES LORS DES POLLUTIONS - TARIFS 2022

Rapporteur: Fabrice ARBELET

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer le tarif de refacturation des frais engagés lors des pollutions pour l'année 2022.

#### 16 TARIFS 2022 POUR LA VENTE DE FOIN

Rapporteur: Fabrice ARBELET

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer le tarif de la vente de foins pour l'année 2022.

#### 17 TARIFS 2022 DU JEU « A LA POURSUITE DE GOUTEDO »

Rapporteur: Fabrice ARBELET

Note jointe en annexe.

Il est proposé au Comité syndical de fixer le tarif de la vente du jeu « A la poursuite de Goutedo » pour l'année 2022.

#### III. QUESTIONS DIVERSES



## **POINTS BUDGETAIRES**

## **BUDGET 2022**

#### **LES DEPENSES DE PERSONNEL**

Il convient de comparer les dépenses de personnel sur l'ensemble des budgets (Rivière et Assainissement). En outre, les dépenses de personnel du budget collecte sont payées en assainissement puis refacturées.

Budget	BP 2021	CA 2021	BP 2022	% évol CA2021/BP2022
RIVIERE	2 581 200	2 531 200	2 707 900	6,53%
ASSAINISSEMENT	3 865 400	3 954 400	4 275 000	7,50%
TOTAL	6 446 600	6 485 600	6 982 900	7,12%

Au total, le chapitre 012 progresse de 497 k€. Cette progression entre le CA 2021 et le BP 2022 est due à trois facteurs :

- Des mesures nationales (hausse du SMIC, revalorisation des catégories C, glissement vieillesse technicité) : 98 000€
- Le renforcement des services notamment en année pleine (brigade de l'Orge, exécution financière des marchés, suivi des stations d'épuration, renforcement des services supports) : 220 000€
- La reprise en régie de missions jusque-là en DSP (4 postes) : **160 000€ financée par une réduction du coût de la DSP** (les charges de personnel chargés présentées par Suez étaient de 350 000€ par an).

Reprise de missions de la DSP : répartition des dépenses programmées par le Syndicat (base année pleine)

Dépenses complémentaires		Réduction	des dépenses
Dépenses de personnel (4 postes)	190 000 €	DSP	-580 000€
Entretien des sondes de débitmétrie	15 000 €		
Entretien des réseaux de transport	30 000 €		
Maintenance télégestion	20 000 €		

TOTAL ANNEE PLEINE	535 000 €	-580 000 €
Trois véhicules (dépense année 1 uniquement)	45 000 €	
Maintenance du réseau de collecte	100 000 €	
Provisions pour remplacement des pompes	40 000 €	
Curage 30 postes de relevage	40 000 €	
Entretien Station épuration Le Val /St Cyr	40 000 €	
Entretien 4 stations épuration	15 000 €	

1 - BUDGET PRIMITIF 2022 - RIVIERE Rapporteur : William BERRICHILLO

## **BUDGET PRIMITIF 2022 – RIVIERE**

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement s'élève à 5 362 k€.

	SEC	TION DE FON	CTIONNEMENT		
RECETTES					
	BP 2021	BP 2022	VARIATION BP2021/BP2022		
70 - Produits de services	57 740	106 550	48 810	nouvelle convention SESAME cotisation + 2%, nouvelle adhésion CA de l'Etampois,	
74 - Dotations et participations	4 388 370	4 541 135	152 765	et augmentation participation EP	
				(Dourdan/Vaugrigneuse/Val st Germain)	
75 - Autres produits de gestion	12 800	12 500	- 300		
77 - produits exceptionnels	6 000	6 000	-		
013 - Atténuations de produits	163 000	143 000	- 20 000		
042 - Amort des subventions	440 346	553 198	112 852	neutre	
TOTAL	5 068 256	5 362 383	294 127		

		DEPEN	ISES	
	BP 2021	BP 2022	VARIATION BP2021/BP2022	
				Moins d'interventions sur les berges privées de
011 - Charges à caractère général	1 030 900	974 850	- 56 050	l'amont
012 - Charges de personnel	2 581 200	2 707 900	126 700	voir 1ère page du rapport
65 - Autres charges de gestion	57 000	56 700	- 300	
66 - Charges financières	94 000	84 150	- 9 850	
67 - Charges exceptionnelles	44 060	29 000	- 15 060	
023 - Virement à la section d'invest.	118 656	246 020	127 364	
042 - Dot aux amortissements	1 142 440	1 263 762	121 322	neutre
TOTAL	5 068 256	5 362 383	294 127	

L'autofinancement brut est de 17,8 % contre 16,2 % en 2021. L'autofinancement net est de 8,7 % contre 5,4 % en 2021.

#### La participation des membres :

Les recettes réelles de fonctionnement proviennent essentiellement des participations des membres.

Pour l'équilibre de ce budget et afin d'augmenter le virement à la section d'investissement, une progression du montant global de la participation des membres de 2 % a été inscrite.

Année	Évolution
2019	2%
2020	3%
2021	2%
2022	2%

Il est prévu un virement à la section d'investissement d'un montant de 246 k€.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 5 766 k€ au BP 2022.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
Dépenses d'équipement	4 559 324	Subventions d'investissement	1 654 866	
Travaux pour compte de tiers	165 000	Travaux pour compte de tiers	165 000	
Rbt du capital de la dette	488 700	Emprunt	2 136 573	
Amort des subventions	553 198	FCTVA	290 000	
		Produits des cessions d'immo	10 000	
1 ×		Dotations aux amortissements	1 263 762	
		Virement de la section de fonct	246 020	
TOTAL	5 766 221	TOTAL	5 766 221	

Les dépenses d'équipement (chapitres 20,21 et 23) s'élèvent à 4 559 k€. Ces prévisions correspondent aux dossiers en cours. Le montant de ces dépenses sera réajusté au budget supplémentaire 2022, selon l'état d'avancement des projets.

Les subventions attendues s'élèvent à 1 654 k€ (36 % des dépenses d'équipement) et l'emprunt est prévu à hauteur de 2 136 k€. Pour mémoire, aucun emprunt ne sera nécessaire pour équilibrer le budget 2021 soit un désendettement de 354 k€.

Détail pages suivantes.

## Opérations prévues en 2022 :

		r ====
LIBELLE	Dep Rec	BP 2022
	Dep.	2 058 549,00
Restauration morphologique des cours d'eau	Rec.	912 633,00
Travaux rivière et zones humides	Dep.	96 000,00
Travaux de gestion écologique des milieux naturels	Dep	15 000,00
Travaux écologiques hors zones humides		
Provision pour études restau morpho	Dep.	20 000,00
Restauration de l'Orge secteur Kennedy Jean Morlet Morsang sur Orge	Dep.	10 000,00
Etude Moutard Martin, réfection des berges et Promenade Marcoussis	Dep.	45 000,00
	Rec.	23 000,00
Travaux Moutard Martin, réfection des berges et Promenade Marcoussis	Dep.	30 000,00
Travaux restauration morpho éco les petits Echassons Longpont-sur-Orge	Dep.	21 249,00
Clapet St Germain Les Arpajon mairie - Etude	Dep.	3 000,00
	Rec.	1 750,00
Travaux Clapet <b>St Germain Les Arpajon</b> mairie phase 2	Dép	244 000,00
	Rec	146 250,00
Etude de Réouverture de l'Orge dans J <b>uvisy sur Orge</b>	Dep.	150 000,00
	Rec.	75 000,00
Etudes rivière Charmoise RATP Soucy Fontenay-les-Briis	Dep.	50 000,00
	Rec.	29 000,00
Etude de Réouverture et renaturation de l'Orge à Athis-Mons	Dep	150 000,00
etade de Neodvertare et renataration de l'orge d'Atanio Monio	rec	50 000,00
Etude continuité affluents	Dép	40 000,00
Déconstruction et renaturation 6,8 Impasse de la Prairie Morsang sur Orge	Dep	103 500,00
, ,	rec	52 000,00
Etude de renaturation d'une berge site EDF à Juvisy sur Orge	Dep	50 000,00
,,,,,	rec	25 884,00
Travaux de renaturation d'une berge site EDF à Juvisy sur Orge	Dep	320 000,00
	rec	186 667,00
Etude Restauration de la continuité Près de l'étang et Choselier à <b>Dourdan</b>	dép	42 000,00
	rec	22 916,00
Etude restauration continuité Mercerie à Sermaise	dep	10 000,00
Aménagement d'un seuil au Moulin de Cerpied à <b>Arpajon</b>	dép	10 000,00
Etude de valorisation écologique Vaucluse à Ste Geneviève des Bois	dép	10 000,00
Etude de restauration de la continuité Bassin du Gué à Marcoussis	dép	10 000,00
Etude de restauration de l'Orge secteur Vésine Veneau à Dourdan	dép	158 800,00
	rec	80 000,00
Etude continuité Moulin de la Libération à <b>Arpajon</b>	dép	150 000,00
	rec	87 000,00
Etude Moulin du Breuil Diagnostic et valorisation à Epinay sur Orge	dép	20 000,00
Travaux Déconstruction/ dépollution terrain ex Dojo Villemoisson sur Orge	dép	250 000,00
	rec	104 000,00
Travaux seuils affluents	dép	50 000,00
	rec	29 166,00

Lutte centre les inondetions	Dep.	575 290,00
Lutte contre les inondations	Rec.	323 463,00
Etudes hydrauliques suite crues	Dep.	150 000,00
	Rec.	20 000,00
PAPI Orge Yvette - Modèle hydraulique + étude ruissellement	Dep	339 905,00
	Rec	261 276,00
PAPI Seine - Axe3 : Appuie méthodologique à la réalisation de PCS	Dep	2 500,00
PAPI Orge Yvette de réduction de la vulnérabilité et gestion du risque	dep	82 885,00
	rec	42 187,00
Travelle Hudrauliana	Dep.	538 000,00
Travaux Hydrauliques	Rec.	210 000,00
Investissement débitmétrie	Dep.	63 000,00
Et. Sécurité digues et barrages	Dep.	110 000,00
Travaux hydrauliques suite crues	Dep.	200 000,00
	Rec.	45 000,00
Travaux EP rues Fontaine et Courson à St Maurice Montcouronne	Dep.	150 000,00
	Rec.	150 000,00
Travaux EP hameau de Marchais - Roinville	Dep.	15 000,00
	Rec.	15 000,00
Circulations douces	Dep.	70 000,00
Provision études circulations douces	Dep.	10 000,00
Promenade Cantoni à Savigny-sur-Orge	Dep.	20 000,00
Etude et Travaux continuité promenade Parc de la Prairie Parc de l'Eau à Ollainville	Dep	40 000,00
A w é voca manta na inagara	Dep.	115 000,00
Aménagements paysagers	Rec.	53 000,00
Etudes Service Paysage	Dep.	10 000,00
Schéma directeur circulations douces" à Modifier Plan Paysage et biodiversité "	Dep	45 000,00
	rec	28 000,00
TVX Restauration du mur Petit Echassons Longpont sur Orge	dép	60 000,00
	rec	25 000,00
Faul - Di- stin Adilion Notare	Dep.	284 984,80
Etudes Direction Milieux Naturels	Rec.	149 770,00
Valorisation écologique du bassin du Carouge à Brétigny sur Orge	Dep.	60 000,00
	Rec.	10 000,00
Diagnostics écologiques (amélioration de la connaissance et évaluation plan de gestion)	Dep.	10 000,00
Étude hydromorphologique globale de l'Orge	Dep.	72 000,00
	Rec.	57 600,00
Projet SESAME : Etude Biodiversité et agriculture	Dep.	50 000,00
	Rec.	24 000,00
Etude de la fréquentation des sites	Dep.	16 000,00
	Rec.	10 000,00
Nichoirs "Nature en ville"	dép	15 500,00
	Rec	9 500,00
Elaboration Plans de gestion 50 sites	dép	40 484,80
	Rec	26 910,00
Art et nature - achat œuvre d'art	dep	16 800,00
Et travaux	dep	4 200,00
	rec	11 760,00

Matériel roulant	Dep.	227 500,00
Véhicule	Dep.	155 000,00
Véhicules transports	Dep.	72 500,00
Acquisitions fonsières	Dep.	473 000,00
Acquisitions foncières	Rec.	171 000,00
Acquisition foncières diverses	Dep.	50 000,00
	Rec.	30 000,00
Acquisition bâti 6 et 8 Impasse de la Prairie Morsang sur Orge	Dep.	70 000,00
	Rec.	56 000,00
Acquisition AC506-AC10 Villemoisson sur Orge	Dep.	50 000,00
AC 451	Rec	25 000,00
Acquisition jonction Célestins à Marcoussis	dép	70 000,00
Safer France Ponte St Germain les Arpajon	dép	5 000,00
Acquisition rue Moutard Martin à Marcoussis	dép	40 000,00
	rec	20 000,00
Régularisation acquisitions du SIHA	Dép	80 000,00
	rec	40 000,00
STEP La forêt le roi	Dép	108 000,00
Acquisition matériel divers	Dep.	96 000,00
Divers matériel	Dep.	7 000,00
Gros matériel service rivière	Dep.	60 000,00
Matériel rivière/éco-pâturage	Dep.	15 000,00
Panneaux Promenade Fléchage, Signalétique et Panneau lumineux hall entrée	Dep.	14 000,00
Locaux syndicat	Dep.	100 000,00
Gros entretien bâtiments	Dep.	100 000,00
Travaux espaces naturels et accueil du public	Dep.	186 000,00
Mobiliers vallée	Dep.	50 000,00
Réhabilitation de pistes	Dep.	100 000,00
Equipement pour équipe de surveillance de la vallée (vélo)	Dép	6 000,00
Gestion des déchets	Dep.	30 000,00
TOTAL DEPENSES	Dep.	4 724 323,80
TOTAL RECETTES	Rec.	1 819 866,00

## **Evolutions par rapport au ROB**

TOTAL DEPENSES	-595 000,00
TOTAL RECETTES	-295 000,00
dont Promenade Cantoni à Savigny-sur-Orge	-245 000,00
	-80 000,00
dont études hydrauliques suite crues	-150 000,00
	-70 000,00
dont Etude réouverture Orge à Juvisy	-100 000,00
	-70 000,00
dont Etude réouverture Orge à Athis-Mons	-100 000,00
	-99 000,00

#### 2 - COTISATIONS DES MEMBRES 2022

#### Rapporteur: William BERRICHILLO

La contribution des membres constitue la principale recette du budget rivière (78 % des recettes réelles de fonctionnement).

Il est proposé une progression de 2 % en montant des cotisations administration et rivière.

Pour mémoire, la formule de répartition entre collectivités prend en compte deux variables :

- > La population qui détermine 30 % de la cotisation
- > Le potentiel fiscal qui détermine 70 % de la cotisation

Le montant des cotisations 2022 s'élève à :

> Cotisation rivière : 2 782 472 €

➤ Cotisation administration: 1 178 563 €

#### Impact par collectivité membre

Collectivité	Cotisation 2022	Evolution P/R 2021	Modalités
Paris Saclay	444 726 €	12 159 €	GEMAPI
Métropole Grand Paris	982 897 €	32 921 €	GEMAPI
Grand Paris Sud	247 202 €	-171 €	GEMAPI
Cœur d'Essonne	1 777 393 €	51 979 €	Budgétisé
CC Juine et Renarde	59 052 €	-387 €	GEMAPI
CC Pays de Limours	206 380 €	6 016 €	GEMAPI
CC Dourdannais	229 509 €	2 689 €	GEMAPI
Rambouillet Territoire	5 142 €	572 €	GEMAPI
CA de l'Etampois *	8 734 €	8 734 €	GEMAPI
Total	3 961 035 €	114 512 €	

<sup>\*</sup>Nouvelle adhésion

### 3 - TARIFS 2022 - COMPETENCE COLLECTE EAUX PLUVIALES

Rapporteur: William BERRICHILLO

Lors du conseil syndical du 10 décembre 2020, une tarification unique de la compétence collecte eaux pluviales a été mise en place à compter de 2021.

Il est proposé une hausse des tarifs de 2% pour l'année 2022, soit :

#### Dans le cas où les réseaux communaux sont séparatifs

0,90 € par mètre linéaire de réseau d'eau pluviale (0,88€ en 2021). Ce tarif inclut les prestations suivantes :

- > Visite annuelle et curages des avaloirs et grilles le nécessitant,
- > Curages curatifs des réseaux
- > Entretien annuel ou selon besoin des dessableurs et déshuileurs

- Petits travaux d'urgence curatifs (descellements d'avaloirs, affaissements ponctuels, ...)
- > Inspections télévisées ponctuelles
- ➤ Interventions 7j/j, 24h/24
- Curage préventif des réseaux à hauteur de 5% du linéaire total
- > Salaires des agents d'exploitation

#### Pour un entretien des grilles et avaloirs des réseaux collecte unitaires :

## 19,89 € par grille ou avaloir (19,50€ en 2021). Ce tarif inclut les prestations suivantes :

- > Visite annuelle et curages des avaloirs et grilles le nécessitant
- ➤ Interventions 7j/7, 24h/24
- > Salaires des agents d'exploitation

#### Pour l'entretien des bassins de gestion des eaux pluviales (à la demande expresse de la commune)

Refacturation aux frais réels de l'entretien

#### Pour toutes opérations d'investissement (réseaux eaux pluviales, bassins, ouvrages associés)

- > Le Syndicat prend à sa charge le pilotage technique et administratif de l'opération
- > Refacturation des investissements en totalité à la commune ou l'EPCI concerné

#### En cas de transfert de la compétence par un membre

- Réalisation d'un état des lieux du patrimoine et estimation d'un éventuel surcoût lié à des remises à niveau nécessaires sur la première année du transfert de compétence
- Refacturation aux frais réels la première année

	Linéaire en km	Redevance (0.90€ par ml)
Fontenay les Briis	10	9 000 €
Boissy sous Saint Yon	14,2	12 780 €
Janvry	4,09	3 681 €
Courson Monteloup	1,3	1 170 €
Forges les Bains	15,3	13 770 €
Pecqueuse (partie en assainissement collectif)	2,3	2 070 €
Angervilliers	4,85	4 365 €
Saint Chéron	15,4	13 860 €
Le Val Saint Germain	5	4 500 €
Saint Maurice Montcouronne	9,2	8 280 €
Saint Sulpice de Favières	2,9	2 610 €
Breux Jouy	5,2	4 680 €
Sermaise	6,6	5 940 €
Dourdan	34,6	31 140 €
Vaugrigneuse	5,5	4 950 €
Roinville sous Dourdan	5,169	4 652 €

	Nbre d'avaloirs ou grilles	Redevance (19,89 € TTC par unité)
Pecqueuse (partie en système unitaire)	44	875,16
La Forêt le Roi	37	735,93

Rapporteur: William BERRICHILLO

# BUDGET PRIMITIF 2022- REGIE (Fonctionnement)

Le budget REGIE a pour principal objet d'émettre des factures de maîtrise d'œuvre ou de travaux relatives à des opérations inscrites dans les budgets RIVIERE et ASSAINISSEMENT faisant l'objet de subventions.

DEPENSES		RECETTES	
BP 2022			BP 2022
Mise à dispo de personnel	5 000	Prestations de service	5 000
TOTAL	5 000	TOTAL	5 000

Un ajustement sera effectué au BS 2022 en fonction des réalisations et de nos discussions en cours avec les financeurs.

# 5 - TARIFS 2022 DES BUREAUX D'ETUDES ET DU SERVICE RIVIERE VALLEE (REFACTURATION DES FRAIS DE PERSONNEL) Rapporteur : William BERRICHILLO

Les tarifs des prestations réalisées par le Syndicat sont fixés au prorata du temps passé par les agents. Ces tarifs correspondent au coût réel pour la collectivité (salaires et charges de fonctionnement). Le vote de ces tarifs permet la réalisation de factures notamment à destination des financeurs afin depercevoir des subventions, lors de prestations réalisées à la demande de membres, en cas de refacturation suite à une pollution...

Il est proposé une augmentation de 2 % par rapport aux tarifs votés en 2021.

Agents concernés	Tarif 2021	<b>Tarif 2022</b>	
1 heure d'ingénieur	93,64 €	95,51 €	
1 heure de technicien	61,38 €	62,61€	
1 heure de secrétariat	39,54 €	40,33 €	
1 jour d'agent d'exploitation	276,75 €	282,28 €	

## **BUDGET PRIMITIF 2022 - ASSAINISSEMENT**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'établit à 26 691 k€ au BP 2022.

	SECTION DE 1	ONCTIONNEME	N I				
RECETTES							
	BP 2021	BP 2022	VARIATION BP 2021/BP 2022				
70 - Produits de services	23 026 881	24 094 562	1 067 681				
dont RSA transport syndical	6 445 000	6 580 000	135 000				
dont RSA épuration syndical	2 042 500	2 043 000	500				
dont RSA épuration à reverser SIAAP	12 237 000	12 225 000	-12 000	neutre			
dont RSA collecte à reverser à CDEA – EUND	278 500	210 000	-68 500				
dont RSA collecte à reverser au budget Collecte	-	1 000 000	1 000 000	Prévu au BS en 2021 (neutre)			
dont PFAC	1 000 000	1 100 000	100 000	dont 100 K€ à reverser au budget Collecte			
dont rbt salaires service Collecte	553 381	806 062	252 681	Salaires et frais généraux			
74 - Dotations et participations	374 897	362 500	-12 397				
75 - Autres produits de gestion	722 000	710 000	-12 000				
dont DSP (part collecte)	582 000	450 000	-132 000				
dont participation SIAVHY	40 000	240 000	200 000	ajustement 200 k€ au BS 2021			
77 - Produits exceptionnels	1 000	5 000	4 000				
78 - Reprises sur provisions	46 500	46 500	-				
042 - Amort des subventions	1 215 373	1 318 577	103 204	neutre			
013 - Atténuations de charges	148 000	154 000	6 000				
TOTAL	25 534 651	26 691 139	1 156 488				

DEPENSES							
	BP 2021	BP 2022	VARIATION BP 2021/BP 2022				
011 - Charges à caractère général	17 080 350	18 233 550	1 153 200				
dont RSA épuration à reverser SIAAP	12 237 000	12 225 000	-12 000	neutre			
dont RSA collecte à reverser – EUND	-	-	=	transfert au chapitre 68			
d <b>ont</b> RSA collecte à reverser - budget Collecte	-	1 000 000	1 000 000	prévu au BS en 2021 (neutre)			
dont paiement DSP	2 200 000	1 683 000	-517 000	réduction périmètre DSP			
dont reprise périmètre DSP		360 000	360 000	cf p.1			
012 - Charges de personnel	3 865 400	4 275 000	409 600	dont 160 k€ reprise DSP; cf p. 1			
65 - Autres charges de gestion	326 500	253 000	-73 500	réduction indemnités élus + CLE			
66 - Charges financières	96 045	95 257	-787				
67 - Charges exceptionnelles	213 500	113 500	-100 000	moins de régul de rattachement			
68 - Dotations aux provisions	250 000	210 000	-40 000				
023 - Virement à la section d'Invest.	549 866	322 633	-227 233				
042 - Dotations aux amortissements	3 152 991	3 188 199	35 208	neutre			
TOTAL	25 534 651	26 691 139	1 156 488				

L'autofinancement brut est de 16,0 % contre 19,1 % au BP 2021 (hors redevances SIAAP et reversement collecte et CDEA).

L'autofinancement net est de 8,1 % contre 11,1 % au BP 2021.

Cette baisse de l'autofinancement s'explique comme suit :

- des prévisions de recettes via le reversement des fournisseurs d'eau prudentes. Les recettes de transport et d'épuration seront réévaluées au moment du BS 2022.
- au chapitre 011, un rattrapage ponctuel des frais de recouvrement des factures par les fournisseurs d'eau (200 000€),
- d'autres dépenses diverses à hauteur de 150 000 € (lutte contre les odeurs, maintenance informatique, évacuation des boues de stations d'épuration, maintenance des stations d'épuration déjà gérées en régie...).

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 15 707 k€ au BP 2022.

SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES		RECETTES				
Dépenses d'équipement	13 009 300	Subventions d'investissement	6 332 250			
dont avances et acomptes	300 000	Avances et acomptes	300 000			
Opérations pour compte de tiers	330 000	Opérations pour compte de tiers	330 000			
Rbt du capital de la dette	1 050 000	Emprunt	5 234 795			
Amort des subventions	1 318 577	Dotations aux amortissements	3 188 199			
		Virement de la section de fonct	322 633			
TOTAL	15 707 877	TOTAL	15 707 877			

Les dépenses d'équipement (chapitres 20,21 et 23) s'élèvent à 13 009 k€ et les opérations pour compte de tiers (chapitre 45) à 330 k€. Ces prévisions correspondent aux dossiers en cours. Le montant de ces dépenses sera réajusté au budget supplémentaire 2022, selon l'état d'avancement des projets.

Les dépenses nettes qui concernent la reconstruction de stations d'épuration représentent 1,2 M€ (D 2,5 M ; R 1.3 M).

L'année 2022 se caractérise par une grosse opération :

CID Coteaux (D: 5,7 M; R: 2,7 M).

Le montant des subventions s'élève à 6 332 k€ (48 % des dépenses d'équipement), les opérations pour comptes de tiers à 330 k€ et le recours à l'emprunt à 5 234 k€.

Pour mémoire, aucun emprunt ne sera nécessaire pour équilibrer le budget 2021 soit un désendettement de 700 k€.

Détail pages suivantes

## Opérations prévues en 2022 :

LIBELLE	Dep. Rec.	BP 2022
MATERIEL ROULANT		80 000,00
Marché achat véhicules	Dép.	80 000,00
TRAVAUX DANS LES LOCAUX		7 000,00
Achat Mobilier Bureaux	Dép.	5 000,00
Achat Outillage Locaux	Dep.	2 000,00
COMMUNICATION		80 000,00
Site, Blog, Portail enfant, newsletter, cartes interactives	Dép.	60 000,00
2 jeux mini-stands	Dép.	20 000,00
CTUDE DELIAD COLLECTEUDE ET ANTENNES		175 000,00
ETUDE REHAB COLLECTEURS ET ANTENNES		40 000,00
Etude Aval Tranche 9	Dép.	70 000,00
	Rec.	40 000,00
ITV à réaliser suite aux SDA Orge/Rémarde du réseau de transport	Dép	40 000,00
Etudes PR suite	dep	50 000,00
Diag Amont RSDE2 (réduction substances dangereuses pour environnement)	dép	15 000,00
TRAVAUX SUR LES RESEAUX		12 198 300,00
THATACA SON ELS NESEACA		6 598 250,00
Grosses réparations stations	Dép	50 000,00
Travaux T7 Juvisy sur Orge	Dép	840 000,00
	Rec	840 000,00
Travaux suppression des transfos ST12 et ST14 + Groupe électrogène	Dép	15 000,00
Travaux complexe P7/Valenton/Achères	Dép	200 000,00
	Rec	105 000,00
Travaux Réhabilitation antenne de Boissy	Dép	300 000,00
Phase 4	Rec	165 000,00
Travaux réhabilitation CID <b>Athis</b> Coteaux	Dép	5 690 000,00
	Rec	2 594 250,00
Remise à niveau PR Leuville Boll ST12	Dép	400 000,00
	Rec	220 000,00
Remplacement de vannes sur réseau de transport	dep	20 000,00
Remplacement de tampons sur réseau de transport	dep	150 000,00
Surcoût DSP	dep	70 000,00
Travaux de réhabilitation et de dévoiement du réseau de transport des eaux usées au Bois des Herbages à <b>Breux Jouy / St Chéron</b>	Dép	800 000,00
	Rec	520 000,00
Travaux réhabilitation ruelle de l'Orge à <b>Saint Chéron</b>	dep	233 300,00
Dévoisment collectour amont cuite étude accessibilité au transment arrent	rec	152 000,00
Dévoiement collecteur amont suite étude accessibilité au transport amont	dep	100 000,00
Secteurs 2 et 4 : St Martin/Ste Mesme Rue Deniau/Moulin Choiseliers à Dourdan	don	330 000,00
nue Demau/Mount Choiseners à <b>Doutuali</b>	dep	
Travaux STEP La Forêt le Roi	rec	198 000,00
HAVAUX STEP LA POTELTE ROI	dep rec	1 550 000,00 775 000,00

Travaux suite SDA Rémarde : Remplacement <b>St Maurice Montcouronne</b> rue du Pressoir et <b>St Chéron</b> rue de la Rémarde	dep	180 000,00
	rec	135 000,00
Travaux STEP Machery - Vaugrigneuse	dep	740 000,00
	rec	444 000,00
Travaux STEP Rouillon – <b>Dourdan</b>	dep	200 000,00
	rec	120 000,00
Création de branchement collecte	Dép.	80 000,00
	Rec.	80 000,00
Travaux usagers opération globale	Dép.	210 000,00
	Rec.	210 000,00
Mise en conf usagers Marchais - Roinville	dep	40 000,00
	rec	40 000,00
DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE		175 000,00
Acquisitions logiciels	Dép	75 000,00
Acquisition matériel informatique	Dép	20 000,00
Mutualisation des serveurs et sécurité	Dép	20 000,00
Mise à jour des données	Dép	50 000,00
Drone	Dép	10 000,00
PROVISIONS ASSAINISSEMENT		160 000,00
Provisions pour pompes	Dép.	160 000,00
TELEGESTION	dep	95 000,00
Renouvellement et travaux télégestion	Dép.	20 000,00
Investissement en débitmétrie	Dép.	55 000,00
Migration télégestion	Dép.	20 000,00
		69 000,00
DEPOLLUTION DES EAUX PLUVIALES		24 000,00
Unité de traitement des Eaux pluviales	Dép.	14 000,00
	Dép.	30 000,00
Etude déconnexion des eaux pluviales CEREMA	Rec	24 000,00
Renouvellement et réparations service PEM	Dép.	20 000,00
Création d'une station qualité amont	dép	5 000,00
TOTAL DES DEPENSES		13 039 300,00
TOTAL DES RECETTES		6 662 250,00
		0 002 230,00

## **Evolutions par rapport au ROB**

TOTAL DEPENSES	-538 000,00
TOTAL RECETTES	-110 000,00
dont achat de véhicules	-20 000,00
dont création mini stands pédagogiques	-20 000,00
dont matériel informatique	-18 000,00
dont migration télégestion	-280 000,00
dont remise à niveau poste de relevage à Leuville sur Orge	-200 000,00
	-110 000,00

#### 7 - PROVISIONS 2021 -- BUDGET ASSAINISSEMENT

## Rapporteur: William BERRICHILLO

	Cumul au 31/12/2019	Provisions constituées en 2020	Reprises 2020 (aides versées)	Provisions BP 2021	Reprises 2021 (aides versées)	Cumul au 31/12/2021	Projets au-delà de 2021
Aides branchements	730 924,47		89 134,00	46 500,00	46 500,00	641 790,47	
RSA Impayés Grigny II	370 000,00					370 000,00	
Redevances industrielles *				743 000,00		743 000,00	
TOTAL	1 100 924,47		89 134,00	789 500,00	46 500,00	1 754 790,47	

<sup>\*</sup> En attente d'une convention de reversement

#### 8 - REDEVANCE ASSAINISSEMENT TRANSPORT - TAUX 2022

Rapporteur: William BERRICHILLO

Il est proposé d'augmenter le taux de la Redevance Syndicale d'Assainissement relative au transport des eaux usées de 3 % (1 point équivaut à 60 k€).

	2019	2020	2021	2022
Redevance				
transport	0,2920 €	0,3008€	0,3098 €	0,3191 €

## Cette progression permettra de :

- · Améliorer l'autofinancement,
- Mettre en œuvre le programme de lutte contre les eaux parasites en amont de la station d'épuration d'Ollainville,
- Financer les travaux dont le coût augmente car la taille des collecteurs à « l'aval de l'aval » est plus importante et les zones sont totalement urbanisées,

Cette évolution du tarif correspond en moyenne à 1,11 € par foyer et par an.

La redevance transport assainissement proposée pour l'année 2022 s'élève à 0,3191 € par m³.

#### 9 - REDEVANCE ASSAINISSEMENT EPURATION - TAUX 2022

Rapporteur: William BERRICHILLO

Suite au rapport d'orientations budgétaires, il est proposé de fixer la Redevance Syndicale d'épuration aux taux suivants pour l'exercice 2022, soit + 2 % :

	Tarifs 2021	Tarifs 2022 (+2%)
Stations gérées en régie par le Syndicat (Angervilliers, Arpenty à Bruyères-le- Châtel, Courson-Monteloup, Fontenay-les-Briis, Bajolet à Forges-les-Bains, Janvry)	0,636€	0,649€
Stations gérées via la DSP au 1/1/2022 (Moulin Neuf à Ollainville, Le Val St Cyr au Val St Germain ; Le Marchais au Val St Germain ; Semont à Dourdan ; Rouillon/Bouc Etourdi à Dourdan/Longvilliers ; Le Plateau à Roinville sous Dourdan)	1,022€	1,042 €
Station de Pecqueuse	0,700€	0,714€
Stations de La Forêt le Roi	0,896€	0,914 €

Pour information, le SIAAP a fixé son tarif 2022 à 0,725 € par m³ contre 0,684 en 2021, soit + 6%.

#### **BUDGET PRIMITIF 2022 - COLLECTE**

Au total, le Syndicat gère la compétence collecte assainissement de 24 communes et 45 000 habitants. De plus, 47 communes ont confié au Syndicat le suivi de l'assainissement non collectif.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'établit à 2 000 k€ au BP 2022.

	SEC	TION DE FON	CTIONNEMENT	
		RECET	TES	
	BP 2021	BP 2022	VARIATION BP2021/BP2022	
70 - Produits de services	1 812 000	1 862 000	50 000	Hausse de la redevance
74 - Dotations et participations	26 750	76 750	50 000	Augmentation des subventions pour enquêtes de conformité (voir chap 011)
042 - Amort des subventions	38 578	61 595	23 017	
TOTAL	1 877 328	2 000 345	123 017	

DEPENSES						
	BP 2021	BP 2022	VARIATION BP2021/BP2022			
011 - Charges à caractère général	326 024	407 000	80 976	Augmentation du nombre d'enquêtes de conformité (voir chap 74)		
ott - charges a caractere general	320 024	707 000		Recrutement de nouveaux agents suite à fin de la		
012 - Charges de personnel	533 381	806 062	272 681	DSP + frais généraux		
65 - Autres charges de gestion	565 000	450 000	- 115 000	Coût de la DSP en diminution		
66 - Charges financières	17 893	16 422	- 1 471			
023 - Virement à la section d'invest.	330 795	179 026	- 151 769			
042 - Dot aux amortissements	104 235	141 835	37 600			
TOTAL	1 877 328	2 000 345	123 017			

L'autofinancement brut est de 13,0 % contre 21,1 % au BP 2021.

L'autofinancement net est de 5,82 % au lieu de 14,3 % au BP 2021.

Cette réduction de l'autofinancement est due aux ajustements des remboursements de salaires et des frais généraux au budget assainissement.

Il conviendra de réévaluer lors du budget supplémentaire 2022 l'évolution des dépenses imputables au budget collecte une fois le périmètre de la DSP modifié.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 4 592 k€ au BP 2022.

	SECTION D'	INVESTISSEMENT	
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	4 388 000	Subventions d'investissement	2 456 000
Rbt du capital de la dette	142 664	Emprunt	1 815 398
Amort des subventions	61 595	Dotations aux amortissements	141 835
		Virement de la section de fonct	179 026
TOTAL	4 592 259	TOTAL	4 592 259

Les dépenses d'équipement (chapitres 20,21 et 23) s'élèvent à 4 388 k€.

Le montant des subventions s'élève à 2 456 k€ (56% des dépenses d'équipement) et le recours à l'emprunt à 1 815 k€.

Lors de l'élaboration du BP 2021, il avait été envisagé un emprunt maximal de 1 241 k€.

Finalement, aucun emprunt n'est nécessaire afin d'équilibrer le budget 2021 ce qui permet un désendettement de 115 k€.

Détail page suivante

## Opérations prévues en 2022 :

LIBELLE	Dep. Rec.	BP 2022
Travaux de réhabilitation rue de la Fontaine du Saule et rue de Courson à Saint Maurice Mont- couronne	Dép	610 000,00
	Rec	366 000,00
Travaux d'extension hors PUP	Dép	50 000,00
ITV à réaliser suite aux SDA Orge/Rémarde du réseau de collecte	Dép	40 000,00
Réhabilitation rue des Herbages à Saint Chéron	Dép	290 000,00
	Rec	180 000,00
Réhabilitation rue de la Prédecelle à <b>Pecqueuse</b>	Dép	260 000,00
	Rec	162 000,00
Remplacement des plaques lourdes collecte	Dép	80 000,00
Réhabilitation réseau hameau de Marchais Roinville	Dép	650 000,00
	Rec	390 000,00
Travaux réhabilitation suite ITV <b>Dourdan</b> 2020 (4 rues issues du SDA amont) rue des Provinces, Trou salé, St Germain, St Pierre	dep	320 000,00
	rec	192 000,00
Travaux réhabilitation suite SDA Orge amont tranche 1	dep	600 000,00
	rec	360 000,00
Travaux réhabilitation suite SDA Orge amont tranche 2	dep	50 000,00
Chemisage rue du Clos et impasse de l'Ancienne Forges à <b>Boissy sous St Yon</b>	Dép	337 000,00
	Rec	180 000,00
Remplacement chemin de la Ferté Allais Boissy sous St Yon	Dép	135 000,00
	Rec	74 000,00
Réhabilitation rue des Sorbiers et chemin Vert à <b>Pecqueuse</b>	Dép	120 000,00
	Rec	72 000,00
Remplacement rue Maurice Ravel et chemin du Chat Meme à Forges les Bains	dep	300 000,00
	rec	180 000,00
Chemisage rue des Riohards, des Sources, de la Pommeraie, de la Vallée à Forges-les-Bains	dep	200 000,00
	rec	120 000,00
Chemisages ponctuels Orge amont	dep	96 000,00
SDA Orge/Renarde/Rémarde	dep	150 000,00
	rec	120 000,00
Réhabilitation réseau Rue de la Prédecelle à <b>Vaugrigneuse</b>	dep	100 000,00
	rec	60 000,00
TOTAL DEPENSES		4 388 000,00
TOTAL RECETTES		2 456 000,00

## **Evolutions par rapport au ROB**

Les prévisions budgétaires sont quasi-inchangées par rapport au ROB :

TOTAL DEPENSES	-50 000,00
TOTAL RECETTES	70 000,00

#### 11 - REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTE - TAUX 2022

Rapporteur: William BERRICHILLO

La redevance collecte assainissement est perçue par le Syndicat pour les usagers des communes ayant confiées ces compétences au Syndicat de l'Orge. En 2022, 24 communes sont concernées.

La priorité du Syndicat est la convergence des tarifs sur le territoire. Cette année Angervilliers et Boissy-sous-St Yon rejoignent le tarif commun. A Vaugrigneuse la convergence sera effective en 2023.

Seuls subsisteront les tarifs de Janvry, de Pecqueuse et de Briis-sous-Forges qui sont liés à des spécificités locales (constructions exceptionnelles de réseaux).

Par ailleurs, afin de tenir compte de la progression des coûts d'exploitation (salaires, énergie, prestataires...), une revalorisation de la redevance collecte correspondant à l'inflation (2%) est appliquée, soit une redevance de 0,8813 € par m3.

Commune	2019	2020	2021	2022	Observation
Angervilliers		Avec épuration	0,70		Adhésion en 2020
Boissy-sous-St Yon	0,50	0,60	0,75		
Breux-Jouy					
Courson-Monteloup	0.047	0.964			
Dourdan	0,847	0,864			
Fontenay-les-Briis					
Forges-les-Bains		Avec épuration			Adhésion en 2020
La Forêt-le-Roi		Avec épuration			Adhésion en 2020
Le Val-St-Germain					
Mauchamps			0,864	0,8813	
Roinville sous Dourdan					
St Chéron					
St Cyr-sous-Dourdan					
St Martin de Bréthencourt					
St Maurice-Montcouronne	0,847	0,864			
St Sulpice-de-Favières					
St Yon					
Ste Mesme					
Sermaise					
Souzy-la-Briche					
Villeconin					
Janvry	2,03	2,03	2,03	2,03	
Pecqueuse		1,00	1,10	1,10	Adhésion en 2020
Vaugrigneuse Bourg			0,30	0,60	Adhésion en 2021
Vaugrigneuse Machery			0,55	0,72	Adhésion en 2021
Briis sous Forges (hameau de Mulleron)	0,102	0,104	0,104	0,106	

#### 12 - REDEVANCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - TAUX 2022

Rapporteur: William BERRICHILLO

La redevance "Assainissement non collectif" est perçue par le Syndicat pour les usagers des communes ayant confiées cette compétence au Syndicat de l'Orge. Il s'agit des usagers disposant d'un dispositif

d'assainissement autonome. Cependant ce dispositif doit être contrôlé par le Syndicat tous les quatre ans ce qui nécessite un suivi par les services du Syndicat.

Pour l'année 2022, 47 communes sont concernées.

Il s'agit des 20 communes de Cœur d'Essonne :

- Arpajon
- Avrainville
- Brétigny-sur-Orge
- Breuillet
- Bruyères-le-Châtel
- Egly
- Fleury-Mérogis
- Guibeville
- La Norville
- Le Plessis-Pâté

- Leuville sur Orge
- Marolles en Hurepoix
- Morsang-sur-Orge
- Longpont sur Orge
- Ollainville
- Saint Germain-les-Arpajon
- Ste Geneviève des Bois
- St Michel sur Orge
- Villemoisson sur Orge
- Villiers sur Orge

Des sept communes de Paris Saclay

- Ballainvilliers
- Epinay-sur-Orge
- Linas
- La Ville-du-Bois
- Marcoussis
- Montlhéry
- Nozay

Sont aussi concernées, 20 autres communes :

- Angervilliers
- Boissy-sous-st-Yon
- Breux-Jouy
- Courson-Monteloup
- Dourdan
- Fontenay-les-Briis
- Janvry
- La Forêt -le-Roi
- Le Val-St-Germain
- Mauchamps
- Vaugrigneuse

- Pecqueuse
- Roinville
- St Chéron
- St Cyr-sous-Dourdan
- St Maurice-Montcouronne
- St Sulpice-de-Favières
- St Yon
- Sermaise
- Souzy-la-Briche

Il est proposé de fixer pour l'exercice 2022 la redevance "Assainissement non collectif" à hauteur de 86,70€ par an soit une revalorisation de 2%.

13 – PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (PFAC) (COMMUNES POUR LES-QUELS LE SYNDICAT EXERCE LA COMPETENCE COLLECTE SAUF CONVENTION PARTICULIERE) – TAUX 2022

Rapporteur: Fabrice ARBELET

Le montant est inchangé depuis 2019.

Pour 2022, il est proposé une revalorisation de 3%.

	2019	2020	2021	2022
Taux collecte	11	11	11	11,33
Taux transport	7	7	7	7,21

Ces tarifs sont appliqués pour toutes les constructions neuves comme pour les extensions dès le premier m². Ils sont divisés par deux pour les entrepôts et les commerces et sont majorés de 20 % pour les restaurants. Les stations de lavage seront taxées à hauteur de 700 € par emplacement.

Dans les communes relevant d'une agglomération avec laquelle une convention de reversement de la PFAC a été signée (Communauté Paris Saclay et Cœur d'Essonne), la PFAC est perçue conformément à la convention.

# 14 - TARIFS APPLIQUES AUX USAGERS POUR LES CONTROLES DE CONFORMITE ET LES BRANCHEMENTS — TARIFS 2022 Rapporteur : Fabrice ARBELET

Afin de réaliser les contrôles de conformité dans le cadre des ventes et les branchements aux réseaux publics d'assainissement, il est nécessaire de fixer les tarifs des prestations correspondantes proposées aux usagers des communes qui ont transféré la compétence collecte au Syndicat.

Les tarifs sont ceux prévus dans les marchés publics signés par le Syndicat en vue de faire réaliser les contrôles de conformité. Aucun frais de gestion ne s'ajoute à ces tarifs.

En 2020, 320 usagers particuliers et 70 entreprises ont bénéficié de ces tarifs.

Le cahier des charges imposé aux entreprises pour ces prestations garantit une prestation et des contrôles de qualité.

Il est proposé de conserver les tarifs 2021 afin de rester concurrentiels par rapport aux tarifs pratiqués par des entreprises dont la qualité des prestations sont parfois insuffisantes :

#### Particuliers - Assainissement collectif

### Contrôle de conformité d'un assainissement collectif dans le cadre d'une vente :

• D'un pavillon conforme : 158 €

D'un pavillon non conforme : 190 €

• Contre-visite d'un pavillon : 108 €

D'un appartement conforme : 110 €

D'un appartement non conforme : 139 €

Contre-visite et rapport : 78 €

#### Particuliers - Assainissement non collectif

### Contrôle de conformité d'un assainissement non collectif dans le cadre d'une vente :

D'un pavillon conforme : 170 €

D'un pavillon non conforme : 194 €

Test de perméabilité : 120 €

Contre-visite et rapport : 108 €

#### Contrôle de conformité d'un assainissement non collectif dans le cadre d'une création :

- Contrôle de la conception d'une habitation neuve ou réhabilitée (contrôle interne) : 122 €
   (2 heures d'un technicien)
- Contrôle de la bonne exécution des ouvrages neufs ou réhabilités (contrôle interne) : 184€
   (3 heures d'un technicien)
- Contre visite de la bonne exécution des ouvrages neufs ou réhabilités (contrôle interne) : 122 €
   (2 heures d'un technicien)
- Contrôle de la conception d'une habitation neuve ou réhabilitée (contrôle externe): 188 €
- Contrôle de la bonne exécution des ouvrages neufs ou réhabilités (contrôle externe) : 428 €
- Contre visite de la bonne exécution des ouvrages neufs ou réhabilités (contrôle externe): 218€

#### **Entreprises**

Contrôle de conformité assainissement d'une entreprise dans le cadre d'une vente sur l'ensemble du territoire :

- D'un établissement des métiers de bouche conforme : 450 €
- D'un établissement des métiers de l'automobile conforme : 516 €
- D'un établissement ayant des activités diverses à risque conforme : 504 €
- D'un établissement à caractère commercial conforme : 348 €
- Si l'établissement est non conforme, il faut ajouter 42 € aux 4 tarifs précédents
- Contre-visite et rapport : 240 €
- Contrôle d'un établissement dit "complexe" (existence d'un process industriel, consommation très importante d'eau ou surface du site très étendue)
- 1 journée d'enquête : 681 €
- 1 semaine d'enquête : 3 420€
- Si l'établissement est non conforme, il faut ajouter 120 € aux tarifs précédents
- Contre-visite: 1/2 journée: 456 € 1 journée: 816 €

#### Création de branchements :

- Tarifs des créations de branchements :
- Réalisation d'un branchement jusqu'à 5,5m de long et 2,5m de profondeur : 2 980 €
- Plus-value pour surlongueur par tranche de 1m : 280 €
- Plus-value pour surpronfondeur par tranche de 10cm et par ml de longueur de branchement :
   17 €
- Création d'un regard diamètre 1000 mm avec tampon fonte : 1 126 €

#### 15 - REFACTURATION DES FRAIS ENGAGES LORS DES POLLUTIONS - TARIFS 2022

Rapporteur: Fabrice ARBELET

La lutte contre les pollutions est une action prioritaire du Syndicat qui, en cas de pollution, procède à la mise en place de mesures protectrices de l'environnement (pose de barrages, feuilles absorbantes...). Par la suite le Syndicat doit faire traiter ces matériels via des filières spécifiques.

L'ensemble de ces opérations génèrent un coût pour le Syndicat.

Parallèlement à ces mesures de protection de l'environnement, le Syndicat procède à une recherche systématique du pollueur (particulier ou entreprise).

Lorsque le pollueur est identifié le Syndicat facture comme suit les coûts générés par la pollution qu'il a engendré (tarifs inchangés par rapport à 2021) :

Intitulé	Unité	Montant € HT	Montant € TTC	
Barrage absorbant anti-pollution	Unité	110	132	
Feuille absorbante anti-pollution	Unité	63	75,6	
Sac de biotourbe	Unité (sac 50L)	34	40,8	
Transport vers lieu de traitement des contenants souillés	Unité	160	192	
Traitement des emballages souillés	kg	0,88	1,056	
Analyses d'eau ou de sédiments	selon Bordereau des Prix Unitaires du marché d'analyses du Syndicat			
Pompage, curage et élimination	selon Bordereau des Prix Unitaires du marché de curage du Syndicat			
Temps passé par les agents	Cf délibération "Tarifs 2021 des bureaux d'études et des refacturations des frais de personnel"			
Frais kilométriques	km 0,405 €			

#### 16 - TARIFS 2022 POUR LA VENTE DE FOIN

#### Rapporteur: Fabrice ARBELET

Le Syndicat dispose de prairies de fauche sur ses terrains qui sont gérées à des fins écologiques. Il valorise depuis 2016 le foin produit en le revendant à des éleveurs ou des gestionnaires d'animaux. Le Syndicat revend environ 5 000€ de foin par an.

Il est proposé de se conformer aux tarifs pratiqués en Essonne et inchangés par rapport à 2020 et 2021 soit :

- Foin livré dans la vallée de l'Orge : 140€ TTC la tonne,
- Foin récupéré sur le site : 110€ la tonne,
- Paille ou foin déclassé livré dans la vallée de l'Orge : 80€ TTC la tonne,
- Paille ou foin déclassé récupéré sur le site : 50€ TTC la tonne.

Une remise de 10 % est appliquée au-delà de 10 tonnes.

#### 17- TARIFS 2022 DU JEU « A LA POURSUITE DE GOUTEDO »

## Rapporteur: Fabrice ARBELET

Le jeu « A la poursuite de Goutedo » est un jeu éducatif qui a pour objectif d'éveiller et de sensibiliser le public au développement durable et de communiquer sur les actions du Syndicat de l'Orge dans la vallée.

En 2021, 24 boites de jeux ont été vendues.

Il est proposé un tarif inchangé par rapport à 2021 soit :

- Boite de jeu « A la poursuite de Goutedo » : 12,42 € HT soit 14,90 € TTC
- Frais de port : 7,08 € HT soit 8,50 € TTC
- Pour toute commande de 10 boites de jeu, la 11<sup>ème</sup> sera offerte
- Pour toute commande de 5 boites de jeu ou plus, les frais de port seront offerts